

24-C-0013

Séance du vendredi 9 février 2024

DELIBERATION DU CONSEIL

**BUDGET PRIMITIF - AJUSTEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET
D'ENGAGEMENT**

I. Exposé des motifs

En application de l'article L. 5217-10-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme (AP) et la section de fonctionnement des autorisations d'engagement (AE).

En application de l'article R. 2311-9 du CGCT, les AP/AE et leurs révisions éventuelles sont présentées au vote du Conseil, par délibération distincte, lors de l'adoption du budget. Les autorisations de programme et crédits de paiement ont été mis en œuvre à la MEL dès 1999 afin de concilier engagements pluriannuels et principe d'annualité budgétaire (cf. délibération du 16 octobre 1998 modifiée par délibération du 27 novembre 2008). Leur mode de fonctionnement est décrit dans le Règlement budgétaire et financier.

Chaque autorisation de programme correspond à un engagement financier pluriannuel. Elle comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Elle est établie à la fois en dépenses et en recettes afin d'intégrer les montants prévisionnels associées aux projets tous budgets confondus.

L'ouverture et le vote d'une AP et d'une AE s'accompagnent de la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement correspondants. Cependant, seuls les crédits de paiement de l'année 2024 sont proposés au vote du Conseil lors de l'adoption du budget primitif pour 2024.

Il est proposé au budget primitif 2024 d'ouvrir les AP et les AE au-delà de 2024.

Les AP et AE non annexées à la présente délibération sont réputées être clôturées du fait de la fin de la réalisation des projets en 2023.

Le montant global des AP en dépenses proposé au vote atteint 4 208,5M€, dont 1 580,5M€ réalisés (y compris les crédits ouverts 2023), soit une capacité d'engagement sur les exercices à venir de 2 628,0M€.

Le montant total des AP soumises au vote augmente de + 238,3M€.

Sur 217 AP de dépenses, il est proposé d'en réviser 82, d'en créer 8, d'en clôturer 19, les autres restantes stables.

Les 8 AP créées sont les suivantes:

Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture	
Climat, Transition Ecologique et Energie	Bureau des temps - Times2Aadpt
Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse	
Culture et Tourisme	LAM Depenses d'investissement
	Condition Publique - Travaux
Jeunesse et sport	Mettre en oeuvre le Plan piscine 2 études
	Plan piscine 2 Lille Fives Cail phase préalable
	Complexe sportif Ennetières en Weppes
Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière	
Logement et Habitat	Programmation 2024 (offre nouvelle)
	ANAH Programmation 2024 - DI

Les 19 AP clôturées sont :

Espaces publics - Voirie - Vidéosurveillance	
Voiries - Qualité des espaces publics	Champ de Mars - Dépenses d'Investissement
	Tourcoing - Requalification secteur vieux centre
	Tourcoing - Boulevard Gambetta - DI
	Bondues - Avenue du Général de Gaulle
	Hem - 4vents /RD700
	Résorption points de congestion
	Templemars Echangeur A1
Transports-Mobilité-Accessibilité-Prévention-Sécurité	
Mobilités, transports publics	Lianes optimisées
Dév Eco-Emploi-Recherche-Insertion-Parcs d'activités-Aménagt Numérique	
Economie et emploi, recherche, enseignement supérieur	Cybercampus
Parcs d'activités et Immobilier d'entreprises-Urbanisme commercial-Aménagement Eco.	Baisieux la Malterie - Dépenses d'Investissement
	Neuville en Ferrain Petit Menin - Dépenses d'Investissement
	Neuville en Ferrain Petit Menin - subvention
Rayonnement de la Métropole-Culture-Sport-Tourisme-Jeunesse	
Jeunesse et sport	Réseau Piscines 2017 - 2021
Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière	
Aménagement (hors Parcs d'activité) et ville renouvelée (hors géographie prioritaire)	Roubaix secteur de la gare
	Bondues Centre Ville - Investissement
	St André Ste Hélène - DI
Politique de la ville (Géographie prioritaire ANRU), Cohésion sociale et solidarités	Armentières près du Hem - Dépenses Investissement
	Tourcoing quartiers anciens - Dépenses d'investissement
	Lille Quartiers Anciens - Dépenses Investissement



Le montant global des AP en recettes proposé au vote atteint 234,4M€, dont 95,9M€ réalisés (y compris les crédits ouverts 2023), soit une capacité d'engagement sur les exercices à venir de 138,5M€.

Le montant total des AP soumises au vote augmente de + 24,3M€.

Sur 21 AP de recettes, il est proposé d'en réviser 13, d'en créer 3, les autres étant stables.

Les 3 AP créées sont les suivantes:

Climat-Trans éco-Energie-Eau-Asst-Gemapi-Rés urbains-Esp Naturels-Agriculture	
Climat, Transition Ecologique et Energie	Bureau des temps - Times2Aadpt Recettes
Aménagt durable territoire-Urba-Logt-Pol ville-Habit-Planif-GDV-Strat foncière	
Logement et Habitat	ANAH Programmation 2024 - RI
	Politique de solidarité -Subvention -Recettes investissement

Le montant global de l'AE proposée au vote atteint 144,2M€, dont 52,6M€ réalisés (y compris les crédits ouverts 2023) et une capacité d'engagement de 91,6M€. Le montant total de l'AE augmente de + 25,1M€.

Aucune nouvelle AE n'est présentée au vote du Conseil.

Le montant global de l'AE de recettes proposée au vote atteint 44,9M€. Le montant total de l'AE augmente de + 0,4 M€.

Par ailleurs, des ajustements techniques pourront être opérés dans le logiciel comptable à l'issue du vote du budget. Ces opérations concernent notamment le renommage, la fusion ou encore le transfert d'opérations au sein de programme ou entre programmes. Ces ajustements qui n'ont pas d'impact sur le montant global des crédits annuels de paiement pourront faire l'objet d'une actualisation des APCP lors d'une étape budgétaire en cours d'année (BS, DM)

II. Dispositif décisionnel

Par conséquent, la commission principale Gouvernance, Finances, Eval. Politiques publiques, Administration, RH consultée, le Conseil de la Métropole décide :

- 1) De voter les 8 nouvelles AP de dépenses et les 3 nouvelles AP de recettes
- 2) De voter la mise à jour de 227 autorisations de programme (dont 209 en dépenses et 18 en recettes) et de 2 autorisations d'engagement (dont 1 en dépenses et 1 en recettes), présentées en annexe 1 à la présente délibération

3) De clôturer les 19 AP de dépenses.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ